

SYNDICAT MIXTE DU SCOT LOIRE CENTRE

En Communauté de Communes de Balbigny

6 Rue du 8 Mai – BP 13 – 42510 BALBIGNY

Tel : 04 77 27 61 81 – Fax : 04 77 27 29 61

COMPTE RENDU

COMITE SYNDICAL

du 27 Octobre 2015 à 18H00 à BALBIGNY

Présents : Mmes Brigitte BRATKO, Simone COUBLE, Sylvie ROBERT, MM. Alain BERAUD, Michel BRUN, Pierre COLOMBAT, Julien DUCHE, Robert FLAMAND, Jean-Paul JUSSSELME, Jean-Michel MERLE, Bernard MIOCHE, Christian MOLLARD, Lucien MOULLIER, Jean-François NEYRAND, Marc RODRIGUE, Pascal VELUIRE.

Excusés : Mmes Véronique CHAVEROT, MM. Georges BERNAT, Ludovic BUISSON, Hubert COUDOUR, Paul DELOIRE, Marcel GEAY, Jean-Luc POYADE, Hubert ROFFAT, Jean-Pierre TAITE, Denis TAMAIN, Jean-Claude TISSOT.

Pouvoir de :

- Néant

Monsieur le Président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux membres du Comité Syndical.

Monsieur Julien DUCHE est nommé Secrétaire de Séance.

Il n'y a pas de pouvoirs. L'appel est réalisé : 16 délégués sont présents à l'ouverture de la séance. Considérant que le quorum est atteint, l'assemblée peut délibérer.

Le compte-rendu du comité syndical Mixte du SCOT Loire Centre du 19 Mai 2015 n'amène aucune remarque. Il est adopté à l'unanimité.

Rappel de l'ordre du jour :

1. Adoption du Rapport d'activités de l'année 2014
2. Avenant SAFEGE- Poursuite de l'étude Adéquation besoins/ ressources en eau potable
3. Questions diverses

1 – Adoption du Rapport d'activités de l'année 2014

L'adoption du Rapport d'activités de l'année 2014 est soumise au Comité syndical. Celui-ci n'a pu être présenté dans les délais en raison d'un problème informatique rencontré par le Syndicat début juin.

Celui-ci, transmis avec l'invitation à ce Comité syndical, est présenté par Monsieur le Président :

- Renouvellement des instances du Syndicat à la suite des élections municipales : évolution des représentations au sein du syndicat (Comité syndical, Bureau, CADUR et CAO).
- Point sur le personnel : remerciement à la Communauté de communes de Feurs en Forez qui assure la comptabilité du syndicat grâce à la mise à disposition de Madame Gaillard.
- Rapport financier en 2014 sain (rappel des recettes, des dépenses, des résultats du compte administratif et de l'évolution de la contribution des EPCI depuis l'existence du Syndicat).

SYNDICAT MIXTE DU SCOT LOIRE CENTRE

En Communauté de Communes de Balbigny

6 Rue du 8 Mai – BP 13 – 42510 BALBIGNY

Tel : 04 77 27 61 81 – Fax : 04 77 27 29 61

Monsieur le Président en profite pour donner quelques informations sur les finances actuelles du Syndicat :

. Sur 2015, le syndicat n'a pas obtenu de subvention au titre de la DGD PLU (45 000 euros perçus en 2014).

. Le syndicat est dans l'attente d'une subvention de 10 000 euros (restant dû de la subvention « SCOT rural » pour la phase 2 de l'étude (PADD)) et 35 000 euros (une partie de la subvention « SCOT rural » pour la phase 3 de l'étude (DOO)). La DDT de la Loire est dans l'attente d'une confirmation de l'attribution.

Rappel : Cette subvention a été attribuée au syndicat dès l'engagement de l'étude pour un montant global de 150 000 euros, soit 50 000 euros pour la phase 1 (Diagnostic), 50 000 euros pour la phase 2 (PADD) et 50 000 euros pour la phase 3 (DOO).

- Rappel des temps forts ayant marqué l'année 2014 :
 - . Avant les élections : débat sur le PADD
 - . Après les élections : reprise du dossier (rappel des différentes instances de travail mises en place), engagement de l'évaluation environnementale avec le Bureau d'études INDDIGO, de l'étude de gisements fonciers avec l'EPORA et poursuite de l'étude Adéquation besoins/ ressources en eau potable avec SAFEGE.
- Présentation des autres travaux engagés sur 2014 : les avis du syndicat sur les documents de planification, la participation du syndicat à la démarche « Interscot de l'aire métropolitaine lyonnaise » et à la conférence des SCOT ligériens.
- Rappel des perspectives pour 2015 concernant l'élaboration du SCOT, l'évaluation environnementale, les études Adéquations besoins/ ressources en eau potable et gisements fonciers.

Le Comité syndical demande que la référence au Zoom « axe Nord/ Sud » ne figure pas dans le rapport d'activités, les choix réalisés courant décembre 2014 en matière de maillage du territoire par les polarités ayant rendus inutiles un travail spécifique sur ce thème en 2015. Ce point ne sera donc pas mentionné dans le Rapport d'activités.

Il est adopté à l'unanimité.

[2 – Avenant SAFEGE- Poursuite de l'étude Adéquation besoins/ ressources en eau potable](#)

Monsieur le Président rappelle que le rapport rendu par SAFEGE en Mai 2014 n'était pas satisfaisant.

Monsieur le Président rappelle la nécessité pour le Syndicat de finaliser l'étude Adéquation besoins/ ressources en eau potable au vu de l'avancée du projet, notamment pour la prise en compte du 3^{ème} scénario de développement souhaité par le Syndicat.

Il est rappelé que, pour avancer, le Syndicat a procédé lui-même à la collecte d'informations complémentaires auprès des collectivités distributrices. Elles seront communiquées à SAFEGE, avec les données du 3^{ème} scénario (ambition démographique à + 19 000 habitants et tableau à jour des Zones d'Activités prévisibles à échéance du SCOT, s'appuyant sur les prévisions retenues dans le projet de DOO).

Monsieur le Président présente l'avenant de SAFEGE intégrant la reprise du dossier de Mai 2014, l'étude du 3^{ème} scénario de développement, la tenue de 2 réunions de travail (l'une avec le Syndicat des eaux de la Bombarde/ Roannaise de l'eau et l'autre avec le SIVAP/ Feurs), l'intégration des modifications suivantes pour les 3 scénarios :

. Coût de fonctionnement sous forme d'un ratio/ investissement.

SYNDICAT MIXTE DU SCOT LOIRE CENTRE

En Communauté de Communes de Balbigny

6 Rue du 8 Mai – BP 13 – 42510 BALBIGNY

Tel : 04 77 27 61 81 – Fax : 04 77 27 29 61

. Reprise de la présentation du tableau de synthèse comparant les solutions techniques pour plus de clarté.

. Identification des leviers nécessaires à chaque solution technique.

Le montant de cet avenant est de 3645,75€ HT, intégrant un rabais commercial de 55%, hors prix des 2 réunions de travail. Il est rappelé que le 1^{er} avenant, refusé en Comité syndical le 17 Décembre 2014, était de 4 263€ HT intégrant un rabais commercial de 40%.

Les données seront, lorsqu'elles auront été intégralement collectées, transmises à SAFEGE qui prévoit dans son offre un délai de 2 mois à partir de cette transmission pour achever l'étude.

Pour sortir de l'impasse, il est proposé au Comité syndical d'accepter cet avenant.

A l'unanimité, le Comité syndical, décide d'accepter l'avenant de SAFEGE pour un montant de 3645,75€ HT, soit 4 374,90€ TTC et autorise le Président à signer l'avenant.

3 – Questions diverses

- Certificat administratif

Le renouvellement de l'Anti-Virus F-Secure était nécessaire courant août 2015 pour protéger les données informatiques du Syndicat.

Madame Estelle BOMBENON, chargée de mission, a payé par carte bancaire, via Paypal, la somme de 24,99 euros pour un an supplémentaire (jusqu'à août 2016), aucune autre possibilité de paiement n'étant envisageable. Elle a été remboursée par Certificat administratif.

- Demande de dérogation au titre des articles L122-2 et L122-2-1 du code de l'urbanisme par la commune de Montverdun.

Monsieur le Président rappelle que la commune de Montverdun a demandé une dérogation au titre des articles L122-2 et L122-2-1 du code de l'urbanisme.

La dérogation a été accordée pour 1,8 ha sur le secteur du Bourg et refusée pour 6,4 ha sur le secteur d'Urfé par Arrêté du Président dans le cadre de sa délégation, après avis de la Commission d'Analyse des Documents d'Urbanisme (CADUR) qui s'est réunie sur ce dossier à deux reprises, les 3 et 10 juillet 2015.

- Avis du Syndicat sur la Modification du PLU de Cleppé

Le Syndicat n'a formulé aucune observation particulière sur ce dossier.